

APRR

S.A. au capital de 33 911 446,80 euros

SIEGE SOCIAL : 36 rue du Docteur Schmitt – 21850 Saint-Apollinaire

R.C.S. : Dijon – 016 250 029

Rapport financier annuel Exercice clos le 31 décembre 2011

(L 451-1-2-I du Code monétaire et financier

Article 222-3 du RG de l'AMF)

Nous vous présentons le rapport financier annuel portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2011 établi conformément aux dispositions des articles L. 451-1-2-I du Code monétaire et financier et 222-3 du Règlement Général de l'AMF.

Le présent rapport a été diffusé conformément aux dispositions de l'article 222-3 du règlement général de l'AMF. Il est notamment disponible sur le site de notre société www.aprr.com

Sommaire

- I. Attestation du responsable
- II. Comptes annuels
- III. Comptes consolidés
- IV. Rapport de gestion
- V. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux
- VI. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

I. Attestation du responsable

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. »

Le 27 Avril 2012

M. Philippe NOURRY

Président Directeur Général

II. Comptes annuels



Comptes sociaux 2011

SOMMAIRE

BILAN	<hr/>	4
COMPTE DE RESULTAT	<hr/>	5
ANNEXE AUX COMPTES	<hr/>	6
1. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	<hr/>	6
2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES COMPTABLES	<hr/>	6
2.1. Immobilisations incorporelles	<hr/>	6
2.2. Immobilisations corporelles	<hr/>	6
2.3. Subventions d'investissement	<hr/>	8
2.4. Immobilisations financières	<hr/>	8
2.5. Stocks	<hr/>	8
2.6. Créances	<hr/>	8
2.7. Valeurs mobilières de placement	<hr/>	8
2.8. Autres fonds propres	<hr/>	8
2.9. Conversion des créances et dettes en monnaies étrangères	<hr/>	9
2.10. Coût d'émission d'emprunts et primes d'émission ou de remboursement	<hr/>	9
2.11. Dettes indexées	<hr/>	9
2.12. Engagements de retraite et autres avantages assimilés	<hr/>	9
2.13. Entretien des infrastructures	<hr/>	9
2.14. Risques financiers	<hr/>	10
2.15. Opérations de couverture	<hr/>	10
2.16. Unité de compte	<hr/>	10
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	<hr/>	11
3.1 Immobilisations incorporelles	<hr/>	11
3.2 Immobilisations corporelles	<hr/>	11
3.3 Immobilisations financières	<hr/>	12
3.4 Clients et comptes rattachés	<hr/>	12
3.5 Autres créances et comptes de régularisation	<hr/>	12
3.6 Valeurs mobilières de placement et disponibilités	<hr/>	13
3.7 Capitaux propres	<hr/>	13
3.8 Autres fonds propres	<hr/>	14

3.9	Provisions pour risques et charges	14
3.10	Emprunts et dettes financières	16
3.11	Autres dettes et comptes de régularisation	17
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	17
4.1	Chiffre d'affaires	17
4.2	Achats et charges externes	18
4.3	Charges de personnel	18
4.4	Autres produits et charges (nets) d'exploitation	19
4.5	Impôts et taxes	19
4.6	Dotations aux amortissements et aux provisions	19
4.7	Résultat financier	19
4.8	Résultat exceptionnel	20
5.	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	20
5.1.	Intégration fiscale et consolidation comptable	20
5.2.	Indicateurs comptables et financiers	20
5.3.	Rémunération des organes de direction	20
5.4.	Litiges	20
5.5	Engagements hors bilan	21
5.6	Eléments concernant les parties liées et les participations	21
6.	LISTES DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS	22

ETATS DE SYNTHESE

BILAN

ACTIF	<i>Note</i>	31.12.2011	31.12.2010
<i>(en millions d'euros)</i>			
Immobilisations incorporelles	3.1	25,0	24,7
Immobilisations corporelles			
- Domaine concédé	3.2	11 083,8	10 906,5
- Amortissements	3.2	(4 805,9)	(4 530,3)
Immobilisations financières	3.3	1 039,4	1 029,2
Total actif immobilisé		7 342,4	7 430,2
Stocks		8,3	6,5
Clients et comptes rattachés	3.4	102,9	83,9
Autres créances et comptes de régularisation	3.5	228,0	212,3
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	3.6	1 207,2	49,7
Total actif circulant		1 546,4	352,4
TOTAL DE L'ACTIF		8 888,8	7 782,6
PASSIF			
<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Note</i>	31.12.2011	31.12.2010
Capital		33,9	33,9
Primes et réserves		3,7	3,7
Report à nouveau		643,2	409,9
Acompte sur dividendes		-	(196,7)
Résultat		321,4	441,2
Subventions d'investissement		129,2	133,4
Provisions réglementées		56,2	52,8
Capitaux propres	3.7	1 187,6	878,3
Autres fonds propres	3.8	164,7	164,7
Provisions pour risques et charges	3.9	235,9	205,6
Emprunts et dettes financières	3.10	6 981,9	6 185,6
Fournisseurs et comptes rattachés		45,7	41,9
Autres dettes et comptes de régularisation	3.11	273,0	306,5
Total dettes		7 300,6	6 534,0
TOTAL DU PASSIF		8 888,8	7 782,6

COMPTE DE RESULTAT

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Note</i>	Année 2011	Année 2010
Chiffre d'affaires	4.1	1 529,4	1 469,8
Charges d'exploitation		(797,5)	(758,0)
Achats et charges externes	4.2	(164,4)	(177,8)
Charges de personnel	4.3	(157,8)	(155,0)
Autres produits et charges (nets) d'exploitation	4.4	20,9	21,6
Impôts et taxes	4.5	(171,3)	(153,4)
Dotations aux amortissements et aux provisions	4.6	(324,9)	(293,3)
Résultat d'exploitation		731,9	711,8
Résultat financier	4.7	(238,2)	(98,2)
Résultat courant		493,7	613,6
Résultat exceptionnel	4.8	(3,7)	3,1
Participation des salariés		(9,0)	(10,3)
Impôt sur les sociétés		(159,7)	(165,1)
Résultat net		321,4	441,2

ANNEXE AUX COMPTES

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Elle comporte des éléments d'information complémentaires au bilan, au compte de résultat, de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.

Les éléments d'information qui ne présentent pas un caractère obligatoire ne sont mentionnés que pour autant qu'ils aient une importance significative.

1. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Refinancement :

Le Groupe a procédé à plusieurs émissions obligataires au cours de l'exercice 2011 pour un montant total de 2,05 milliards d'euros, décrites plus en détail au chapitre 3.10 du présent document.

Redressement fiscal :

La société a reçu une proposition de rectification de l'administration fiscale suite à un contrôle portant sur les années 2007, 2008 et 2009. Les conséquences de cette proposition de rectification sont présentées au chapitre 3.9.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la Société APRR au 31 décembre 2011 sont établis conformément aux dispositions du code de commerce.

2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des logiciels amortissables sur une durée de 3 à 5 ans.

2.2. Immobilisations corporelles du domaine concédé

Les immobilisations inscrites au bilan de la société correspondent pour leur quasi totalité aux immobilisations du domaine concédé ; pour l'essentiel, elles reviendront gratuitement à l'Etat à l'expiration de la concession. Les règles régissant leur traitement comptable ainsi que leur amortissement sont les suivantes :

- Les immobilisations du domaine concédé :

La concession s'étend aux autoroutes ou sections d'autoroutes concédées par l'Etat, de même qu'à tous les terrains, ouvrages et installations nécessaires à la construction, à l'entretien et à l'exploitation de chaque autoroute ou section d'autoroute susvisée, y compris les raccordements aux voiries existantes, les dépendances et installations annexes directement nécessaires au service des usagers ou réalisées en vue d'améliorer l'exploitation.

Les immobilisations du domaine concédé correspondent soit à des immobilisations « non renouvelables » pendant la durée de la concession (notamment infrastructures et ouvrages d'art), soit à des immobilisations « renouvelables » qui ont une durée de vie inférieure à celle de la concession (couches de roulement, matériels de péage, de signalisation, de télétransmission, de vidéo surveillance, informatique, de transport et outillages).

Les immobilisations non renouvelables proviennent des investissements initiaux et des investissements ultérieurs appelés « investissements complémentaires sur autoroutes en service ».

Les immobilisations du domaine concédé sont inscrites au bilan à leur coût de revient historique, incluant des intérêts capitalisés et certaines charges directes affectées.

Les immobilisations mises à disposition par le concédant ont été inscrites à l'actif en « immobilisations corporelles » et au passif en « autres fonds propres » pour la valeur des dites apports au jour du transfert. Ces apports seront restitués au concédant à l'issue de la concession.

- Les amortissements des immobilisations du domaine concédé

Les immobilisations mises à disposition par le concédant ne font l'objet d'aucun amortissement.

Les immobilisations « non renouvelables » font l'objet d'un amortissement dit « de caducité » calculé selon le mode linéaire sur la durée comprise entre la date de leur mise en service et la date de fin de concession. Cet amortissement, qui est classé en charge d'exploitation, n'a pas pour objet de constater une dépréciation technique des constructions mais de ramener leur valeur nette comptable à une valeur nulle à l'expiration de la concession.

Les immobilisations d'exploitation « renouvelables » sont celles qui ont une durée de vie inférieure à celle de la concession ; elles font l'objet d'un amortissement pour dépréciation calculé presque exclusivement selon le mode linéaire, sur leur durée d'utilisation estimée entre trois et dix ans.

Un amortissement de caducité est également calculé sur les immobilisations d'exploitation « renouvelables » ; il a pour objet d'étaler sur la durée de la concession la moins value qui résulterait de la remise gratuite des immobilisations d'exploitation « renouvelables » au concédant en fin de concession si seul un amortissement pour dépréciation était pratiqué.

Pour les immobilisations d'exploitation « renouvelables » la dotation aux amortissements de caducité est calculée sur la base nette comptable correspondant au coût d'acquisition des biens diminué du cumul de l'amortissement pour dépréciation à la clôture de l'exercice et du cumul de l'amortissement de caducité à l'ouverture de l'exercice.

L'amortissement de caducité n'est pas appliqué au composant « couches de roulement ». Ce dernier est amorti sur une durée de 12 ans.

Les amortissements de caducité et les amortissements pour dépréciation sont présentés ensemble dans le compte de résultat et au bilan. Dans le compte de résultat, ils constituent une charge d'exploitation et au bilan ils sont présentés à l'actif en déduction des immobilisations auxquelles ils se rapportent.

- Provisions pour renouvellement

Conformément à la possibilité offerte par l'article 393-1 du PCG, la société constitue une provision pour renouvellement des biens renouvelables pour un montant égal à la différence entre le coût estimé de remplacement et le coût d'achat ou de production du bien (dotée chaque exercice sur la base d'une estimation ajustée du coût de remplacement : elle est portée au niveau de ce coût lors du renouvellement du bien). Elle fait l'objet d'un plan de renouvellement en fonction des ressources, fixant la date et le montant du renouvellement pour chaque bien, avec corrections ultérieures si les circonstances le justifient.

2.3. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement, reçues pour assurer le financement d'immobilisations de construction, sont inscrites en capitaux propres. Elles sont reprises en résultat sur la durée de la concession simultanément à la comptabilisation des dotations aux amortissements de caducité sur les immobilisations de construction auxquelles elles se rapportent.

2.4. Immobilisations financières

Les titres de participation des filiales sont inscrits au bilan à leur coût historique. Une dépréciation est constituée si la valeur d'inventaire déterminée principalement sur base de la situation nette comptable est inférieure au prix de revient.

2.5. Stocks

Les stocks sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré. Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure au prix de revient.

2.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Celles qui présentent des incertitudes de recouvrement font l'objet d'une dépréciation.

2.7. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou leur valeur liquidative si cette dernière est inférieure. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

2.8. Autres fonds propres

Certains apports en nature du concédant ont été inscrits à l'actif en "Immobilisations corporelles" et au passif en "Autres fonds propres" pour la valeur desdits apports au jour du transfert. Le poste « autres fonds propres » sera sorti du passif lors de la restitution des biens au concédant (cf. § 2.2).

2.9. Conversion des créances et dettes en monnaies étrangères

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en monnaie nationale sur la base du dernier cours de change, les différences de conversion étant inscrites dans la rubrique « écart de conversion ». Le cas échéant les pertes latentes sont constatées en provision pour risques et charges à hauteur de l'écart de conversion actif.

2.10. Coût d'émission d'emprunts et primes d'émission ou de remboursement

Les primes d'émission ou de remboursement d'emprunts et les frais d'émission des emprunts CNA sont inscrits à l'actif en charges à répartir et sont amortis linéairement sur la durée des emprunts concernés.

En cas d'émission d'emprunt à un prix supérieur au prix de remboursement, l'écart est enregistré en "produits constatés d'avance" et étalé linéairement sur la durée de l'emprunt.

La méthode ainsi suivie aboutit à un résultat proche de l'amortissement des primes en fonction des intérêts courus dans la mesure où les emprunts sont remboursés in fine.

2.11. Dettes indexées

Les avances de l'Etat et emprunts indexés sont ajustés chaque année de l'incidence de l'indexation, la contrepartie étant inscrite dans la rubrique "Ecart d'indexation". Le cas échéant, les pertes latentes liées à l'indexation sont constatées en charge chaque année par la comptabilisation d'une provision pour risques et charges à hauteur de l'écart de conversion actif.

2.12. Engagements de retraite et autres avantages assimilés.

La méthode actuarielle retenue pour l'évaluation des engagements du Groupe en matière de départ en retraite constatés au passif du bilan est la méthode des unités de crédit projeté sur la base des salaires de fin de carrière, méthode reconnue par les normes internationales (IAS 19) et conforme à la recommandation de n° 2003-R.01 du Conseil National de la Comptabilité.

Cette méthode consiste à évaluer l'engagement en fonction du salaire projeté en fin de carrière et des droits acquis à la date d'évaluation, déterminés selon les dispositions de la convention collective, de l'accord d'entreprise ou des droits légaux en vigueur à la date de la clôture.

2.13. Entretien des infrastructures

Les dépenses d'entretien des infrastructures sont enregistrées au fur et à mesure de leur engagement en charges d'exploitation.

La société APRR a décidé de mettre en œuvre en 2005 la méthode de comptabilisation des actifs par composants pour les dépenses de couches de roulement. Il est rappelé que ces dispositions n'ont pas été rendues obligatoires pour les entreprises concessionnaires de service public, conformément au règlement 2002-10 du CRC.

2.14. Risques financiers

La société APRR opère principalement dans les pays de la zone euro et essentiellement en France. Elle supporte un risque de change limité sur les transactions qu'elle effectue.

Le financement externe d'APRR est libellé exclusivement en euros et il est assuré essentiellement en taux fixe. La Société n'encourt pas de risque significatif sur ses charges d'intérêt lié à une hausse des taux.

2.15. Opérations de couverture

La société APRR dispose d'un portefeuille d'instruments dérivés de taux d'intérêt. Les montants nominaux des opérations de couverture, qu'ils aient ou non vocation à être réglés à terme, ne sont pas comptabilisés au bilan. Ils font l'objet d'engagements s'ils sont susceptibles d'être payés.

2.16. Unité de compte

Les tableaux ci-après sont présentés en millions d'euros sauf exceptions signalées.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1. Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes	31.12.2010	Acquisitions Dotations	Cessions et reprises	Mises en service	31.12.2011
Immobilisations incorporelles	107,8	1,3	(0,4)	1,3	110,0
Immobilisations en cours	5,3	6,5	0,0	(1,3)	10,5
Amortissement immobilisations incorporelles	(88,4)	(7,5)	0,4	0,0	(95,5)
Immobilisations incorporelles	24,7	0,3	(0,0)	0,0	25,0

3.2. Immobilisations corporelles

Immobilisations du domaine concédé

La totalité du réseau concédé représente 1 868 kilomètres environ au 31 décembre 2011 dont 1 850 kilomètres en service.

Valeurs brutes	31.12.2011	31.12.2010
Immobilisations de construction	10 107,7	9 568,8
Immobilisations d'exploitation et couches de roulement	842,5	797,8
Immobilisations en cours	133,7	539,9
Immobilisations corporelles du domaine concédé	11 083,8	10 906,5

Valeurs brutes	31.12.2010	Acquisitions	Cessions	Mises en service	31.12.2011
Immobilisations de construction	9 568,8	0,0	(2,5)	541,3	10 107,7
Couches de roulement	293,8	52,6	(31,2)	8,2	323,5
Immobilisations d'exploitation	504,0	11,2	(17,9)	21,7	519,0
Immobilisations en cours	539,9	165,0	0,0	(571,3)	133,7
Immobilisations corporelles du domaine concédé	10 906,5	228,9	(51,6)	(0,0)	11 083,8

L'augmentation des immobilisations corporelles du domaine concédé de l'année 2011 est notamment due aux constructions neuves (contournement Sud de Mâcon, Les Echets – La Boisse, bretelle de Montluçon) et aux travaux d'élargissements (A36).

Elle inclut 4,7 millions d'euros d'intérêts capitalisés, contre 19,8 millions d'euros en 2010.

Amortissement des immobilisations corporelles

Amortissements	31.12.2010	Dotations	Reprises et cessions	31.12.2011
Amortissements de caducité	(3 984,9)	(265,0)	2,4	(4 247,4)
Amortissements pour dépréciation des biens renouvelables	(545,4)	(62,2)	49,1	(558,4)
Amortissements des immobilisations corporelles	(4 530,3)	(327,1)	51,5	(4 805,9)

3.3. Immobilisations financières

	31.12.2011	31.12.2010
Participations et créances rattachées	1 037,5	1 027,5
Prêts	1,9	1,6
Autres immobilisations financières	0,1	0,1
Immobilisations financières	1 039,4	1 029,2

Le détail des participations et créances rattachées est donné au chapitre 6.

AREA a versé des dividendes de 59 millions en 2011. Ces versements n'ont pas justifié la constatation de dépréciation de la valeur des titres correspondants.

3.4. Clients et comptes rattachés

	31.12.2011	31.12.2010
Clients - Péages (abonnés)	45,7	46,4
Clients - Activités annexes	58,5	39,2
Dépréciation créances douteuses	(1,3)	(1,7)
Créances clients et comptes rattachés	102,9	83,9

3.5. Autres créances et comptes de régularisation

	31.12.2011	31.12.2010
Etat et autres organismes publics	35,6	34,5
Autres créances et produits à recevoir	104,3	105,9
Charges constatées d'avance (autres)	20,7	20,3
Charges à répartir	9,8	6,2
Écart d'indexation	57,6	45,4
Autres créances et comptes de régularisation	228,0	212,3

Les créances sur l'Etat et les autres organismes publics sont essentiellement constituées de subventions à recevoir, des créances de TVA et de dégrèvements de taxes à recevoir.

Les autres créances et produits à recevoir sont essentiellement constitués des créances sur les mandataires TIS.

Les charges constatées d'avance concernent essentiellement la redevance domaniale.

3.6. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

	31.12.2011	31.12.2010
Valeurs mobilières de placement	1 161,5	33,3
Disponibilités	45,7	16,4
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	1 207,2	49,7

3.7. Capitaux propres

Le capital est composé de 113 038 156 actions de 0,30 € de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

Capitaux propres	31.12.2011	31.12.2010
Capital	33,9	33,9
Primes d'émission	0,3	0,3
Réserves	3,4	3,4
Report à nouveau	643,2	409,9
Acompte sur dividendes	0,0	(196,7)
Résultat	321,4	441,2
Subventions d'investissement	129,2	133,4
Provisions réglementées	56,2	52,8
Capitaux propres	1 187,6	878,3

Les provisions réglementées sont constituées des amortissements dérogatoires.

Variation des capitaux propres de l'exercice 2011

Capitaux propres (en millions d'euros)	31.12.2010	Affectation selon AG du 21.06.11	Sub.reçues moins reprise 2011	Provisions réglementées	Résultat 2011	31.12.2011
Capital	33,9					33,9
Prime d'émission	0,3					0,3
Réserve légale	3,4					3,4
Autres réserves	0,0					0,0
Report à nouveau	409,9	233,2				643,2
Acompte sur dividendes	(196,7)	196,7			0,0	0,0
Résultat 2011	0,0				321,4	321,4
Résultat 2010	441,2	(441,2)				0,0
Subventions d'investissement	133,4		(4,2)			129,2
Provisions réglementées	52,8			3,4		56,2
	878,3	(11,3)	(4,2)	3,4	321,4	1 187,6

L'Assemblée Générale du 21 juin 2011 a constaté l'affectation du résultat 2010 de 441,2 millions d'euros comme suit :

- distribution d'un dividende de 208,0 millions d'euros dont 196,7 millions d'euros avaient été versés sous forme d'acompte sur dividendes en 2010,
- affectation de 233,2 millions d'euros au report à nouveau.

3.8. Autres fonds propres

Les autres fonds propres inchangés sur la période, soit 164,7 millions d'euros, correspondent à des apports gratuits effectués par le concédant et évalués à leur valeur au jour du transfert.

3.9. Provisions pour risques et charges

	31.12.2010	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice (provisions utilisées)	Reprise de l'exercice (provisions non utilisées)	Autres	31.12.2011
Provisions pour indemnités de fin de carrière	19,4	2,0	(0,9)			20,4
Provisions pour engagements assimilés	4,2	2,3	(1,2)	(0,2)		5,1
Provisions pour litiges	0,6	0,7	(0,1)	(0,2)		1,0
Provisions pour renouvellement	81,8	22,3	(30,6)			73,5
Provisions pour impôts et autres	54,2	24,1				78,3
Provisions pour indexation emprunts CNA	37,9	11,7				49,5
Provisions pour indexation des avances	7,5	0,5				8,0
Provisions pour risques et charges	205,6	63,6	(32,9)	(0,4)	0,0	235,9

La société APRR a fait l'objet d'une vérification des autorités fiscales concernant l'impôt sur les sociétés, la TVA et la taxe professionnelle, portant sur les exercices clos les 31 décembre 2007, 2008 et 2009. Fin 2010, la société avait reçu une notification provisoire relative au seul exercice 2007. Le 20 décembre 2011, elle a reçu une nouvelle proposition de rectification pour les 3 années.

Les redressements notifiés représentent un montant global de 22,1 millions d'euros y compris pénalités de retard. La société conteste la quasi-totalité des redressements proposés dont l'essentiel résulte d'une divergence d'appréciation quant à l'application de certains textes comptables et fiscaux applicables aux sociétés concessionnaires. Après analyse des risques avec l'aide de ses conseils fiscaux, la société a constaté une provision pour risques de 6,6 millions d'euros. Le risque non provisionné porte essentiellement sur des décalages temporaires relatifs au calcul de l'impôt sur les sociétés.

Provisions pour retraites et engagements assimilés :

Les hypothèses retenues pour le calcul des indemnités de fin de carrière et des médailles du travail sont les suivantes :

	31.12.2011	31.12.2010
Taux d'actualisation	4,50%	4,50%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%
Taux de progression des salaires	3,00%	3,00%
Tables de mortalité hommes	TH 06-08	TH 04-06
Tables de mortalité femmes	TF 06-08	TF 04-06
Age de départ en retraite pour les cadres	63 ans	63 ans
Age de départ en retraite pour les autres	63 ans	63 ans
Taux de charges sociales	45,0%	45,0%

Les écarts actuariels résultent de changement d'hypothèse ou d'écarts d'expérience relatifs aux taux d'intérêts, à l'évolution des taux de rotation du personnel et des modes de départ en fin de carrière. Ils sont pris en compte selon la méthode du corridor qui consiste à les enregistrer dans la mesure où ils excèdent, en plus ou en moins, 10 % du montant global de l'obligation ou des actifs du régime. Dans ce cas, l'écart excédant les 10 % est amorti sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des bénéficiaires.

Une provision de 3,9 millions d'euros est constituée au titre des engagements pris par l'entreprise dans le cadre de l'accord CATS signé en 2007.

La provision a été évaluée sur la base d'un calcul actuariel pour la population concernée, avec un âge moyen de départ en retraite de 62 ans (compte tenu de la spécificité de cette population), selon les mêmes hypothèses d'actualisation que la provision pour indemnités de fin de carrière, et sur la base d'un taux moyen de départs de 80% pour les personnes n'ayant pas encore demandé à bénéficier du dispositif.

Elle couvre la prime versée au salarié lors de son adhésion au dispositif, ainsi que l'indemnité de remplacement jusqu'au départ en retraite effectif du salarié, pour la part restant à la charge de la société.

3.10. Emprunts et dettes financières

	31.12.2011	31.12.2010
Emprunts CNA à taux fixe	2 084,6	2 513,4
Emprunts CNA à taux variable ou révisable (notamment au travers de swaps)	845,5	839,5
Emprunt BEI à taux fixe	100,0	100,0
Tirage sur Révolving crédit Facility	0,0	840,0
Crédit bancaires à taux variable	750,0	800,0
Emprunt obligataire indexé sur l'inflation	258,0	202,3
Emprunt obligataire à taux fixe	2 700,0	700,0
Avances de l'Etat à TML	19,6	19,1
Dettes rattachées aux participations et aux cautionnements recus	7,8	8,1
sous-total	6 765,5	6 022,5
Intérêts courus sur emprunts	216,3	163,1
Total Emprunts et dettes financières	6 981,9	6 185,5

Sur un crédit syndiqué de 1800 millions d'euros accordé à la société APRR, aucun montant n'est tiré à la date du 31 décembre 2011, contre 840 millions au 31 décembre 2010. Aucun tirage n'a été effectué pendant l'année 2011. Les remboursements opérés en 2011 s'élèvent à 840 millions d'euros.

Les emprunts CNA remboursés au cours de l'année 2011 s'élèvent à 429 M€ contre 271 M€ au cours de l'année 2010.

Par ailleurs, un emprunt de 50 M€ souscrit fin 2008 et d'échéance initiale en décembre 2012 a été remboursé par anticipation en mars 2011

Plusieurs émissions obligataires ont été effectuées au cours de l'exercice 2011 dans le cadre du programme EMTN de 6 milliards d'euros mis en place en octobre 2007 : deux en janvier, l'une d'un montant de 1 milliard d'euros de maturité janvier 2017, l'autre émise sous forme d'un placement privé indexé sur l'inflation d'un montant de 50 M€ de maturité 2021, une troisième de 500 M€ émise en mai et de maturité janvier 2019, et enfin une quatrième de 500 M€ émise en novembre et de maturité janvier 2016.

Dans ces conditions, l'enveloppe résiduelle disponible au 31 décembre 2011 dans le cadre du programme EMTN en place s'élève désormais à 3.05 milliards d'euros compte tenu des émissions intervenues depuis la mise en place.

Au 31 décembre 2011, l'échéancier de remboursement du principal des dettes financières de la Société est le suivant :

	Capital à moins d'un an	Capital entre 1 et 5 ans	Capital à plus de 5 ans	Total restant à rembourser
Total	420,2	3 629,1	2 716,3	6 765,5

Au 31 décembre 2011, le portefeuille d'instruments dérivés du Groupe Autoroutes Paris-Rhin-Rhône se compose :

- d'un swap, contracté en 2004, au terme duquel la société reçoit un taux fixe sur nominal de 300 millions d'euros et paye un taux fixe sur ce nominal indexé sur l'inflation ainsi que l'inflation capitalisée à l'échéance.
- d'une structure résiduelle de cinq contrats dérivés (dont 1 swap receveur de taux fixe et payeur de taux variable bénéficiant de la qualification comptable de couverture de juste valeur, 3 contrats optionnels visant à encadrer dans une certaine mesure l'exposition à une hausse de taux et 1 swap payeur de taux fixe et receveur de taux variable résultant de l'exercice d'une swaption arrivée à échéance en avril 2010, qui ont été traités en tant qu'instruments autonomes), mise en place au second semestre 2005, dans le cadre d'un programme de variabilisation portant sur un nominal ramené au 30 juin 2010 à 300 millions d'emprunts adossés à concurrence de :
 - 208,4 millions d'euros à la ligne CNA 4,50% échéance 28 mars 2018,
 - 91,6 millions d'euros et jusqu'en avril 2020, à une fraction de l'endettement équivalente à celle de la ligne CNA 4,50% arrivée à échéance le 25 avril 2010.
- de 5 swaps contractés en mars 2008 portant sur un montant nominal de 500 millions d'euros au terme desquels le Groupe paye un taux fixe et reçoit le taux variable dont l'échéance (août 2014) et les périodes d'intérêts sont calées sur celles de l'emprunt bancaire de 500 millions d'euros mis en place en août 2007.
- de 2 swaps contractés au cours du 1^e semestre 2009 portant sur des montants nominaux respectivement de 250 millions et de 50 millions au terme desquels le Groupe paye un taux fixe et reçoit le taux variable et dont les échéances (respectivement juillet 2014 et décembre 2012) de même que les périodes d'intérêts ont été calées sur celles de 2 emprunts de mêmes montants mis en place respectivement en juillet 2008 et décembre 2008. Suite au remboursement par anticipation au cours du premier semestre 2011 de l'emprunt sous-jacent de 50 millions d'euros d'échéance initiale décembre 2012 dont il couvrait jusqu'alors les flux d'intérêt, l'un de ces swaps a été déqualifié et ne bénéficie plus de la qualification de cash-flow hedge.

3.11. Autres dettes et comptes de régularisation

	31.12.2011	31.12.2010
Dettes sur immobilisations	58,8	87,6
Dettes fiscales et sociales	108,4	125,6
Produits constatés d'avance	84,9	62,3
Autres	21,0	31,0
Autres dettes et comptes de régularisation	273,0	306,5

Les produits constatés d'avance concernent essentiellement les primes d'émission, les produits de retournement de swaps, les installations commerciales et les opérateurs télécom.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se répartit de la manière suivante :

	Année 2011	Année 2010
Péages	1 479,1	1 422,2
Redevances des installations commerciales	31,8	30,0
Locations des installations de télécommunication	10,2	9,4
Autres produits	8,3	8,1
Chiffre d'affaires	1 529,4	1 469,8

4.2. Achats et charges externes

	Année 2011	Année 2010
Energie, fournitures et pièces détachées	(20,8)	(28,6)
Entretien des infrastructures	(25,5)	(27,7)
Autres entretiens	(22,2)	(22,9)
Redevance domaniale	(39,0)	(38,2)
Autres charges externes	(57,0)	(60,5)
Achats et charges externes	(164,4)	(177,8)

4.3. Charges de personnel

a) Charges

	Année 2011	Année 2010
Salaires et traitements	(101,0)	(101,3)
Charges sociales et engagements sociaux différés	(50,7)	(46,8)
Intéressement et abondement plan d'épargne	(6,1)	(7,0)
Charges de personnel	(157,8)	(155,0)

b) Effectifs moyens pondérés

	Année 2011	Année 2010
Cadres	411	414
Agents de maîtrise	1 446	1 449
Employés	873	913
Total des effectifs	2 730	2 776

4.4. Autres produits et Charges (nets) d'exploitation

	Année 2011	Année 2010
Transfert de charges en immobilisations corporelles	11,9	10,5
Remboursement d'assurance	6,1	6,8
Autres	2,9	4,2
Autres produits et charges (nets) d'exploitation	20,9	21,6

4.5. Impôts et taxes

	Année 2011	Année 2010
Taxe d'aménagement du territoire	(115,5)	(106,7)
CET (Taxe professionnelle en 2009)	(47,0)	(37,9)
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération	(4,1)	(4,1)
Autres impôts et taxes	(4,7)	(4,8)
Impôts et taxes	(171,3)	(153,4)

4.6. Dotations aux amortissements et aux provisions

	Année 2011	Année 2010
Amortissement de caducité	(263,9)	(243,5)
Amortissement des immobilisations renouvelables	(69,5)	(68,8)
Autres dotations nettes aux provisions	8,4	18,9
Dotations aux amortissements et provisions	(324,9)	(293,3)

4.7. Résultat financier

	Année 2011	Année 2010
Intérêts et charges d'indexation des emprunts	(367,4)	(293,4)
Intérêts intercalaires immobilisés	4,7	19,8
Amortissement des frais d'émission et des primes sur emprunts	(2,1)	(1,7)
Dividendes des filiales	59,2	124,0
Autres produits financiers / Produits indexation des emprunts	67,3	53,1
Résultat financier	(238,2)	(98,2)

Le montant des dividendes fait l'objet d'un commentaire dans le chapitre 3.3.

Les autres produits financiers incluent notamment les intérêts reçus des entreprises liées pour 47,8 millions et présentés au chapitre 5.6.

4.8. Résultat exceptionnel

	Année 2011	Année 2010
Plus-values et moins values de cession d'immobilisations	0,6	0,6
Amortissement des subventions d'investissement	5,3	5,2
Dotations aux amortissements et provisions (nettes)	(10,5)	(3,0)
Autres	1,0	0,3
Résultat exceptionnel	(3,7)	3,1

5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**5.1. Intégration fiscale et consolidation comptable**

Depuis le 1^{er} janvier 2011, APRR fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la société mère est Financière Eiffarie et qui comprend également les sociétés Eiffarie, AREA et SIRA.

La convention signée entre les sociétés intégrées a été établie selon la méthode de la neutralité fiscale pour les différentes sociétés du groupe.

Le groupe APRR est consolidé en intégration globale au sein du groupe Eiffage depuis le 20 février 2006.

5.2. Indicateurs comptables et financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	Année 2011	Année 2010
Ebitda	1 047,8	994,7
Marge d'Ebitda	68,5%	67,7%

L'EBITDA correspond au résultat d'exploitation, corrigé de la charge de participation, et avant amortissements et provisions.

5.3. Rémunérations des organes de direction

Le Président du Conseil d'Administration et le Directeur Général Délégué ne sont pas rémunérés par la société.

5.4. Litiges

La Société APRR est confrontée à un certain nombre de litiges dans le cours normal de ses activités. Elle considère qu'au 31 décembre 2011, aucun des litiges en cours lié à la conduite de ses activités,

n'est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur son résultat d'exploitation, son activité ou sa situation financière (en dehors des risques effectivement provisionnés dans les comptes).

5.5. Engagements

a) Engagements donnés :

	31.12.2011	31.12.2010
Travaux à engager (1 % paysage)	0,1	0,1
Total	0,1	0,1

b) Engagement reçus :

	31.12.2011	31.12.2010
Cautions bancaires	13,9	27,2
Total	13,9	27,2

c) Engagements réciproques :

	31.12.2011	31.12.2010
Marchés travaux (signés et non exécutés)	106,2	82,6
Tirage sur crédit syndiqué non utilisé	1 800,0	960,0
Total	1 906,2	1 042,6

5.6. Eléments concernant les entreprises liées et les participations

	Liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Participations		218,9
Créances diverses	0,3	855,1
Dettes d'exploitation	9,3	2,7
Dettes diverses	1,1	1,0
Charges financières		0,0
Produits financiers		107,0
Charges d'exploitation	6,7	3,4
Produits d'exploitation	1,2	2,5

6. LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Liste des filiales et participations (montant en milliers d'euros)	Capital 2011	Autres Capitaux Propres	Quote part capital	Valeur brute	Valeur nette	Prêts et avances non remb.	Dividendes reçus	Chiffre d'affaires 2011	Résultat 2011
Filiales									
(plus de 50 % des titres)									
- AREA	82 900	177 183	99,84%	215 269	215 269	771 645	58 962	493 370	126 619
- SIRA	10	456	100,00%	11	11		187	3 228	173
- PARK +	5 232	(1 332)	60,00%	3 139	831	66		262	(379)
- CERA	8	26	100,00%	315	315			686	34
Participations									
- Autoroutes Trafic	349	584	24,00%	72	72		52	2 221	379
- Centaure Grand EST	450	572	35,55%	212	212			1 397	100
- Centaure Ile de France	900	NC	49,00%	441	441			NC	NC
- ALTECH	40	1 359	14,50%	6	6		3	1 513	189
- AXXES	7 500	7 291	22,80%	1 710	1 710			842 835	3 926
- DEVTEL	25	13	100,00%	25	25			0	0
- Apollinaire participations	37	(6)	100,00%	37	37			0	(2)
- SEM ALESIA	515	NC	3,88%	20	20			NC	NC
Total				221 257	218 949	771 711	59 203		

NC : non communiqué

III. Comptes consolidés



COMPTES CONSOLIDÉS
31 DECEMBRE 2011

SOMMAIRE

ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES.....	4
1. BILAN CONSOLIDE.....	4
2. ETATS DU RESULTAT GLOBAL.....	5
3. ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....	6
4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES.....	7
ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES.....	8
1. INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE.....	8
2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES.....	9
2.1. Principes de préparation des états financiers.....	9
2.2. Méthodes et principes de consolidation.....	10
2.3. Immobilisations.....	10
2.3.1 Immobilisations corporelles.....	10
2.3.2 Immobilisations incorporelles du domaine concédé.....	11
2.3.3 Autres immobilisations incorporelles.....	11
2.4. Coûts d'emprunt.....	11
2.5. Dépréciations des actifs.....	11
2.6. Instruments financiers.....	12
2.6.1 Actifs et passifs financiers.....	12
2.6.2 Comptabilisation et évaluation.....	12
2.7. Stocks.....	13
2.8. Clients et autres débiteurs.....	13
2.9. Avantages du personnel.....	13
2.9.1 Indemnités de départ à la retraite.....	13
2.9.2 Engagements pris au titre des accords CATS.....	13
2.10. Provisions.....	14
2.10.1 Provisions non courantes.....	14
2.10.2 Provisions courantes.....	14
2.11. Contrats de locations.....	14
2.11.1 Contrats de location simple.....	14
2.11.2 Contrats de location financement.....	15
2.12. Chiffre d'affaires et autres produits.....	15
2.13. Impôts sur le résultat.....	15
2.14. Dividendes.....	15
2.15. Information sectorielle.....	16
2.16. Options de présentation.....	16
3. GESTION DU RISQUE FINANCIER.....	16
4. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES SIGNIFICATIFS.....	18
5. ACTIFS NON COURANTS.....	19
6. PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES.....	20
7. CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS.....	21
8. AUTRES ACTIFS COURANTS.....	21
9. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	22

10.	INFORMATIONS SUR LES ACTIFS ET LES PASSIFS FINANCIERS	22
11.	CAPITAL	26
12.	PROVISIONS.....	27
13.	REGIMES A PRESTATIONS DEFINIES ET AVANTAGES A LONG TERME	27
14.	AUTRES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS	29
15.	CHIFFRE D'AFFAIRES	30
16.	ACHATS ET CHARGES EXTERNES	30
17.	CHARGES DE PERSONNEL.....	30
18.	IMPOTS ET TAXES.....	31
19.	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS.....	31
20.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION.....	32
21.	PRODUITS FINANCIERS.....	32
22.	CHARGES FINANCIERES.....	32
23.	IMPOTS SUR LE RESULTAT	32
24.	RESULTAT PAR ACTION.....	34
25.	DIVIDENDE	34
26.	ENGAGEMENTS	34
27.	INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES.....	35
28.	INDICATEURS DE GESTION	36
29.	EVENEMENTS POST CLOTURE	36
30.	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	37

ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES

1. BILAN CONSOLIDE

En millions d'euros	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Actif non courant			
Immobilisations corporelles	5	171,9	166,7
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	5	7 093,1	7 255,1
Autres immobilisations incorporelles	5	33,2	33,8
Participations dans les entreprises associées	5	16,6	31,4
Autres actifs financiers non courants	5	76,0	67,6
Autres actifs non courants	5	0,0	0,0
Total actif non courant		7 390,8	7 554,6
Actif courant			
Stocks		10,0	7,9
Clients et autres débiteurs	7	125,6	94,2
Impôts courants		3,8	0,0
Autres actifs courants	8	182,8	190,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	1 214,0	53,3
Total actif courant		1 536,2	346,2
TOTAL DE L'ACTIF		8 926,9	7 900,8

En millions d'euros	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Capitaux propres			
Capital	11	33,9	33,9
Réserves consolidées		281,7	(116,5)
Résultat de l'exercice		395,2	418,7
Capitaux propres part du Groupe		710,8	336,1
Participations ne donnant pas le contrôle		0,2	0,1
Total des capitaux propres		711,0	336,2
Passif non courant			
Emprunts non courants	10	6 673,5	6 025,7
Impôts différés	23	86,7	100,8
Provisions non courantes	12	245,6	274,9
Autres passifs non courants	14	62,0	32,0
Total passif non courant		7 067,8	6 433,4
Passif courant			
Fournisseurs et autres créanciers		113,2	146,4
Emprunts courants et dettes financières diverses	10	224,9	176,0
Partie à moins d'un an des emprunts non courants	10	538,9	540,8
Dettes d'impôt sur le résultat		0,0	28,9
Provisions courantes	12	66,9	58,0
Autres passifs	14	204,2	181,0
Total passif courant		1 148,1	1 131,1
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		8 926,9	7 900,8

2. ETATS DU RESULTAT GLOBAL

Compte de résultat

En millions d'euros	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Chiffre d'affaires dont :	15	2 180,6	2 241,5
- chiffre d'affaires lié à l'exploitation de l'infrastructure		2 021,6	1 939,6
- chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession		159,0	301,9
Achats et charges externes	16	(302,1)	(462,6)
Charges de personnel	17	(218,7)	(217,9)
Impôts et taxes	18	(264,4)	(239,5)
Dotations aux amortissements	19	(383,1)	(361,7)
Dotation aux provisions (nettes des reprises)		(20,7)	(27,4)
Autres produits et charges d'exploitation	20	3,1	4,6
Résultat opérationnel courant		994,8	936,9
Autres produits et charges opérationnels	20	(0,8)	-
Résultat opérationnel		994,0	936,9
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	21	11,0	4,0
Coût de l'endettement financier brut	22	(350,3)	(286,8)
Coût de l'endettement financier net		(339,2)	(282,8)
Autres produits et charges financiers	22	(26,2)	(0,4)
Quote-part du résultat des entreprises associées		(6,0)	(8,6)
Impôt sur le résultat	23	(227,1)	(226,2)
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		395,4	418,9
Résultat net de la période		395,4	418,9
- dont part du Groupe		395,2	418,7
- dont participations ne donnant pas le contrôle		0,2	0,2
Résultat revenant aux actionnaires de la société, en euros, par action :			
- résultat de base par action (part du Groupe)		3,50	3,70
- résultat dilué par action (part du Groupe)		3,50	3,70

Autres éléments du résultat global

En millions d'euros	31/12/2011	31/12/2010
Résultat net de la période	395,4	418,9
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	(2,2)	(10,6)
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises associées	(8,8)	(5,0)
Impôts sur les éléments comptabilisés directement en capitaux propres (*)	1,0	3,7
Total des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	(10,0)	(11,9)
Résultat global de la période	385,4	407,0
- part du groupe	385,2	406,8
- participations ne donnant pas le contrôle	0,2	0,2

(*) Ces impôts sont intégralement relatifs à la réévaluation des instruments dérivés de couverture

3. ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

En millions d'Euros	Capital	Primes	Réserves	Instruments financiers	Total part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 01/01/2010	33,9	0,3	220,1	(33,9)	220,5	0,1	220,6
Paiements en actions			0,3		0,3		0,3
Dividendes			(291,6)		(291,6)	(0,2)	(291,8)
Résultat net de la période			418,7		418,7	0,2	418,9
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				(11,9)	(11,9)		(11,9)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0,0	0,0	418,7	(11,9)	406,8	0,2	407,0
Variation de périmètre et reclassement			0,2		0,2		0,2
Capitaux propres au 31/12/2010	33,9	0,3	347,6	(45,8)	336,1	0,1	336,2
Capitaux propres au 01/01/2011	33,9	0,3	347,6	(45,8)	336,1	0,1	336,2
Paiements en actions			0,3		0,3		0,3
Dividendes			(11,3)		(11,3)	(0,1)	(11,4)
Résultat net de la période			395,2		395,2	0,2	395,4
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				(10,0)	(10,0)		(10,0)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0,0	0,0	395,2	(10,0)	385,2	0,2	385,4
Variation de périmètre et reclassement			0,5		0,5		0,5
Capitaux propres au 31/12/2011	33,9	0,3	732,3	(55,8)	710,8	0,2	711,0

4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En millions d'euros	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	9	53,3	105,0
Résultat net		395,4	418,9
Incidence nette des sociétés mises en équivalence		6,0	9,5
Dotations nettes aux amortissements et provisions	19	354,9	355,3
Autres retraitements		22,2	(2,0)
Résultat sur cessions		(1,0)	(0,9)
Autofinancement		777,5	780,8
Charge nette d'intérêts		340,2	304,6
Intérêts versés		(291,3)	(291,7)
Charge d'impôt sur le résultat	23	227,1	226,2
Impôt sur le résultat payé		(266,9)	(248,4)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		17,7	(56,2)
Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (I)		804,4	715,2
Paiements sur acquisition d'immobilisations		(247,5)	(371,6)
Actifs financiers non courants		0,0	0,0
Total des acquisitions d'immobilisations		(247,5)	(371,6)
Cessions d'immobilisations		1,4	1,1
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement (II)		(246,1)	(370,5)
Dividendes versés aux actionnaires	25	(11,4)	(291,8)
Remboursement d'emprunts	10	(1 419,3)	(758,2)
Emission d'emprunts	10	2 033,2	653,7
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement (III)		602,4	(396,4)
Variation de trésorerie (I + II + III)		1 160,7	(51,6)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	9	1 214,0	53,3

ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1. INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE

Le Groupe Autoroutes Paris-Rhin-Rhône est principalement constitué par les sociétés Autoroutes Paris-Rhin-Rhône (APRR) et Autoroutes Rhône-Alpes (AREA) qui exploitent des réseaux autoroutiers dont elles ont financé la construction, selon les termes de deux contrats de concession autoroutière différents qui expirent en 2032. Des contrats de plan définissent en outre les programmes d'investissements liés à ces deux concessions et les lois tarifaires correspondantes pour la période couverte par ces contrats.

Au total, le réseau couvre 2 282 kilomètres d'autoroutes dont 2 264 kilomètres sont en service.

Les conventions de concessions autoroutières et les cahiers des charges annexés constituent les instruments principaux définissant les relations entre l'Etat, la société Autoroutes Paris-Rhin-Rhône et la Société AREA : ils réglementent notamment la construction et l'exploitation des autoroutes, les dispositions financières applicables, la durée des concessions et les modalités de reprise des installations en fin de concession.

Parmi les principales dispositions susceptibles d'influencer les perspectives de l'exploitation figurent notamment :

- l'obligation de maintenir en bon état d'entretien l'ensemble des ouvrages et de tout mettre en œuvre pour maintenir la continuité de la circulation dans de bonnes conditions ;
- les dispositions fixant le taux des péages et les règles d'évolution ;
- les clauses prévoyant les dispositions applicables en cas d'évolution des réglementations techniques ou des règles fiscales applicables propres aux sociétés d'autoroutes. Si une telle évolution était susceptible de compromettre gravement l'équilibre des concessions, l'Etat et la société concessionnaire arrêteraient d'un commun accord les compensations à envisager.
- les dispositions susceptibles de garantir la remise en bon état des ouvrages de la concession à la date d'expiration, et notamment la conclusion, 7 ans avant la fin de la concession, d'un programme d'entretien et de renouvellement pour les cinq dernières années ;
- les conditions du retour des actifs à l'Etat en fin de concession et les restrictions grevant les actifs : les biens de retour reviendront à l'Etat sans donner lieu à une contrepartie financière et ils ne pourront être vendus ou grevés de sûreté ou de servitude ;
- la faculté de l'Etat de résilier les contrats de concession par anticipation et de racheter les contrats de concession : en vertu des règles de droit public, l'Etat dispose d'une faculté de résiliation unilatérale des concessions pour motif d'intérêt général et sous le contrôle du juge ; en outre, la convention prévoit un droit de rachat par l'Etat à compter du 1^{er} janvier 2012 pour motif d'intérêt général.

Une convention de concession distincte porte sur l'exploitation du Tunnel routier Maurice Lemaire par la société Autoroutes Paris-Rhin-Rhône jusqu'au 31 décembre 2068.

La Société mère APRR est une société anonyme, enregistrée en France, et a son siège social au 36, rue du Docteur Schmitt, 21850 Saint-Apollinaire.

Elle est contrôlée par le Groupe Eiffage au travers de sa filiale Eiffarie, détenue conjointement par le groupe Eiffage et des fonds d'investissement du groupe Macquarie. Au 31 décembre 2011, le flottant représente 1,1% du capital.

Les comptes consolidés 2011 ont été arrêtés lors du Conseil d'Administration du 17 février 2012 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 19 juin 2012.

Faits significatifs 2011 :

Le Groupe a procédé à plusieurs émissions obligataires au cours de l'exercice 2011 pour un montant total de 2,05 milliards d'euros, décrites plus en détail au chapitre 3 du présent document.

La société a reçu une proposition de rectification de l'administration fiscale suite à un contrôle portant sur les années 2007 à 2009. Cette proposition de rectification n'a pas d'incidence significative sur le résultat du groupe APRR pour les raisons explicitées au chapitre 12 du présent document.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

2.1. Principes de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés établis par le Groupe APRR au 31 décembre 2011 ont été préparés en conformité avec les normes comptables internationales (normes IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2011.

Ces comptes sont publiés en millions d'euros.

Les actifs et les passifs sont généralement comptabilisés au bilan à leur coût historique, éventuellement amorti, sous réserve des cas particuliers suivants :

- les équivalents de trésorerie, les placements financiers et les instruments dérivés figurent au bilan à leur juste valeur ;
- les provisions pour risques et charges reflètent la valeur actualisée des paiements estimés;
- les provisions pour avantages sociaux à prestations définies sont évaluées selon les indications fournies en note 2.9 et au paragraphe 13.

L'évolution des normes IFRS à la clôture de l'exercice est la suivante :

Les nouvelles normes, interprétations ou amendements de normes existantes suivants sont d'application obligatoire à compter de 1^{er} janvier 2011 (ou antérieurement) selon l'IASB et adoptées par l'Europe à compter du 1^{er} janvier 2011.

- norme IAS 24 révisée « Informations relatives aux parties liées » et amendements à la norme IAS 32 « Instruments financiers Information à fournir et présentation »,

- interprétation IFRIC 19 « Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres » et amendements à l'interprétation IFRIC 14 relatif aux exigences de financement minimal des avantages du personnel.

Ces nouvelles normes et interprétations ainsi que ces amendements n'ont eu aucun impact sur les états financiers du Groupe.

Un certain nombre de nouvelles normes, amendements de normes et interprétations seront en vigueur pour les exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2011. Ils n'ont pas été appliqués pour la préparation de ces états financiers consolidés. Aucun de ces textes ne devrait avoir d'effets significatifs sur les états financiers consolidés du Groupe à l'exception de la future norme IFRS 9 « Instruments financiers – classification et évaluation des actifs et passifs financiers » dont la date d'application a été repoussée à 2015 sous réserve de son adoption par l'Union Européenne et de l'amendement IAS 19 « Avantages post-emploi ».

Le Groupe étudie actuellement les éventuels impacts sur ses comptes des normes ou interprétations publiées au 31 décembre 2011 dont la date d'application est postérieure à l'exercice en cours (norme IFRS 9 notamment).

2.2. Méthodes et principes de consolidation

Les entités contrôlées par le Groupe de manière exclusive sont consolidées par intégration globale. Un tel contrôle existe lorsque le Groupe détient directement ou indirectement plus de 50 % des droits de vote ou exerce un contrôle effectif, c'est à dire lorsque le Groupe a le pouvoir, directement ou indirectement, de contrôler les décisions opérationnelles et financières de la filiale de façon à obtenir les avantages économiques de son activité.

Les titres de participation dans les entités dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont évalués selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée, en l'absence de contrôle exclusif, lorsque le Groupe détient au moins 20 % de droits de vote.

Le Groupe APRR comprend la société-mère (Société des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône), la filiale AREA (Société des Autoroutes Rhône-Alpes) détenue à 99,84% (société en intégration globale), l'entreprise associée ADELAC (société mise en équivalence) détenue à 49,9 % par AREA et l'entreprise associée AXXES (société mise en équivalence) détenue à 28,09 % par APRR (dont 5,30 % détenue par AREA).

2.3. Immobilisations

Les immobilisations sont réparties en trois catégories :

- Immobilisations corporelles,
- Immobilisations incorporelles du domaine concédé
- Autres immobilisations incorporelles

2.3.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des immobilisations « renouvelables » qui ont une durée de vie inférieure à celle de la concession (matériels de péage, de signalisation, de télétransmission, de vidéo surveillance, informatique, de transport et outillages). Ces immobilisations figurent au bilan pour leur coût historique d'acquisition, net des amortissements constatés.

Elles font l'objet d'un amortissement calculé selon le mode linéaire, sur leur durée d'utilisation estimée entre trois et dix ans.

2.3.2 Immobilisations incorporelles du domaine concédé

Depuis l'application de l'interprétation IFRIC 12 en 2009, les immobilisations incorporelles du domaine concédé correspondent au droit du concessionnaire de facturer les usagers des réseaux autoroutiers concédés, obtenu en contrepartie de la construction des ouvrages.

Ce droit du concessionnaire a été évalué par référence à la juste valeur des prestations de construction des ouvrages, à laquelle ont été ajoutés les frais financiers comptabilisés pendant la période de construction, sous déduction des rémunérations reçues en espèces (subventions reçues du concédant).

Il est amorti sur la durée du contrat et selon un mode approprié pour refléter le rythme de consommation des avantages économiques procurés par le contrat, à compter de la date de mise en service de l'actif.

2.3.3 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des logiciels amortis linéairement sur leur durée d'utilisation estimée entre 3 et 5 ans..

2.4. Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt supportés pendant la période de construction des ouvrages en concession sont incorporés dans le coût de cet actif. Dans le cas du Groupe, les actifs éligibles sont les immobilisations incorporelles du domaine concédé dont la construction s'étale sur une période de plus de douze mois.

Pour les opérations éligibles :

- la capitalisation des frais financiers est effectuée sur la base de l'encours moyen mensuel des immobilisations ou travaux en-cours ayant fait l'objet d'un paiement au cours de l'année ;
- à cet encours moyen mensuel décaissé est affecté le taux d'intérêt effectif spécifique de l'emprunt, dans le cas où l'opération a fait l'objet d'un emprunt spécifique, ou la moyenne pondérée des taux d'intérêts effectifs des autres emprunts, pour les opérations n'ayant pas fait l'objet d'un emprunt spécifique.

2.5. Dépréciations des actifs

Les conditions juridiques des contrats de concession existants et les dispositions financières qui les régissent conduisent à distinguer deux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), l'une relative aux deux concessions de la société APRR et l'autre à la concession de la société AREA.

Un test de dépréciation est constaté en cas d'indice de perte de valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'UGT en tenant compte le cas échéant de la valeur résiduelle, actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié à la nature de l'UGT.

2.6. Instruments financiers

2.6.1 Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comprennent les actifs financiers disponibles à la vente, les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, les actifs financiers évalués en juste valeur par compte de résultat, les instruments dérivés actifs, les prêts et créances d'exploitation et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les passifs financiers comprennent les dettes financières au coût amorti, les dettes financières en juste valeur, les autres financements et facilités bancaires, les instruments dérivés passifs et les dettes d'exploitation.

Les actifs et passifs financiers décrits ci-dessus sont comptabilisés et évalués selon les termes définis par la norme IAS 39 : "Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation".

2.6.2 Comptabilisation et évaluation

- a) Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance sont des titres à revenus déterminables et échéances fixées. Après leur comptabilisation initiale à leur juste valeur, ils sont évalués et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du Taux d'Intérêt Effectif (TIE) diminué du montant d'éventuelles pertes de valeur.
- b) Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent principalement les titres de participation non consolidés, classés en « Autres actifs financiers non courants », et des valeurs mobilières ne répondant pas à la définition des autres catégories d'actifs financiers. Après leur comptabilisation, ils sont évalués en juste valeur et toute variation de celle-ci est comptabilisée directement en capitaux propres à l'exception des pertes de valeur. Lorsque ces actifs sont « décomptabilisés », le cumul des profits ou pertes constatés en capitaux propres est transféré au résultat de la période en « Autres produits et charges financiers »..
- c) Les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par compte de résultat regroupent les actifs et passifs que le Groupe a l'intention de revendre à court terme pour réaliser une plus-value ainsi que les actifs désignés à la juste valeur sur option. Les gains et pertes de ces actifs correspondent aux intérêts, dividendes, variation de juste valeur et plus ou moins-values de cession.
- d) La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont eux aussi évalués en juste valeur par compte de résultat. Ils comprennent tous les soldes en espèces, les dépôts à court terme à leur date d'entrée dans le bilan, les OPCVM à très brève échéance et ne présentant pas de risques significatifs de perte de valeur.

Les facilités bancaires remboursables à vue font partie intégrante de la gestion de trésorerie du Groupe et elles constituent une composante de la trésorerie pour les besoins du tableau de flux de trésorerie.

- e) Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur minorée des frais de transaction, puis au coût amorti selon la méthode du Taux d'Intérêt Effectif (TIE).

- f) Les instruments financiers dérivés, détenus par le Groupe afin de couvrir son exposition aux risques de variation des taux d'intérêts de certains de ses emprunts à taux variables, sont comptabilisés initialement à la juste valeur. Les coûts de transaction attribuables sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus. Les variations ultérieures de juste valeur, obtenues auprès des établissements financiers émetteurs, sont comptabilisées directement en capitaux propres pour la part efficace des instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie.

Les instruments dérivés, contractés afin de couvrir les risques de variations de juste valeur liées au risque de taux de certains des emprunts à taux fixe, sont comptabilisés initialement à la juste valeur. Les variations ultérieures de juste valeur, obtenues auprès des établissements financiers émetteurs, sont comptabilisées en résultat, et les emprunts couverts sont réévalués au titre du risque de taux en contrepartie du résultat.

Les variations de juste valeur de la part inefficace sont comptabilisées en résultat. Les instruments non qualifiés en comptabilité de couverture sont initialement et ultérieurement évalués à la juste valeur et sont comptabilisés en résultat.

Le gain ou la perte se rapportant à la partie efficace de couverture est comptabilisé en coût de l'endettement financier au cours des périodes durant lesquelles l'élément couvert affecte le résultat.

2.7. Stocks

Les stocks sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré. Ils font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur nette de réalisation est inférieure au coût d'acquisition.

2.8. Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs ont des échéances inférieures à six mois. Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Celles qui présentent des incertitudes quant à leur recouvrement font l'objet d'une dépréciation.

2.9. Avantages du personnel

2.9.1 Indemnités de départ à la retraite

Les avantages aux personnels à prestations définies sont constitués des Indemnités de Fin de Carrière. La méthode actuarielle retenue pour l'évaluation est la méthode des unités de crédit projetées.

Les actifs dédiés à la couverture des engagements sont retenus à la juste valeur et sont déduits de la dette actuarielle pour la présentation du bilan.

La société applique la méthode du corridor pour comptabiliser les écarts actuariels relatifs à la provision pour indemnités de fin de carrière.

2.9.2 Engagements pris au titre des accords CATS

Une provision est constituée au titre des engagements pris par le groupe dans le cadre des accords CATS (Cessation d'Activité des Travailleurs Salariés) signés en 2007, et comptabilisée en tant que « termination benefits ».

La provision a été évaluée sur la base d'un calcul actuariel pour la population concernée, avec un âge moyen de départ en retraite de 62 ans (compte tenu de la spécificité de cette population), selon les mêmes hypothèses d'actualisation que la provision pour indemnités de fin de carrière, et sur la base du taux moyen de départs par rapport aux personnes éligibles de 80 %.

Elle couvre la prime versée au salarié lors de son adhésion au dispositif, ainsi que l'indemnité de remplacement jusqu'au départ en retraite effectif du salarié, pour la part restant à la charge de la société.

2.10. Provisions

2.10.1 Provisions non courantes

Les provisions non courantes comprennent, d'une part, les provisions pour retraite et médailles du travail (cf. 2.9 ci-avant) et, d'autre part, les provisions pour maintien en état des infrastructures.

En effet, les obligations contractuelles de maintien en état des ouvrages concédés donnent lieu à la constatation de provisions. Elles ont été constituées principalement pour couvrir les dépenses de grosses réparations des chaussées. Elles sont calculées sur la base d'un programme pluriannuel de dépenses révisé chaque année. Ces dépenses sont réévaluées sur la base d'indices appropriés (principalement l'indice TP09).

Par ailleurs, des provisions sont également constituées dès lors que des pathologies avérées sont constatées sur des ouvrages identifiés.

Ces provisions sont comptabilisées pour leurs montants actualisés. Le coût d'actualisation des provisions est comptabilisé en autres charges financières.

La part à moins d'un an de ces provisions a été classée en « Provisions courantes ».

2.10.2 Provisions courantes

Elles sont essentiellement constituées :

- de la part à moins d'un an des provisions pour maintien en l'état des infrastructures ;
- de la part à moins d'un an des provisions retraites et médailles du travail ;
- des autres provisions pour risques et charges incluant les provisions accords CATS (cf. 2.9 ci-avant), les provisions pour litiges avec le personnel et les provisions pour litiges liés à l'activité (litiges clients, sous-traitants, fournisseurs).

2.11. Contrats de locations

2.11.1 Contrats de location simple

Pour les contrats de location simple dans lesquels le Groupe est preneur (matériels, bureaux, parkings, immeubles), le loyer est constaté en étalant linéairement sur la durée du contrat de location l'ensemble des dépenses certaines liées à ces contrats, y compris les coûts de mise en place.

Les biens construits par le groupe et faisant l'objet de contrats de location simple (location de fibres optiques auprès des opérateurs de télécommunication, utilisation des aménagements réalisés par le Groupe sur les aires d'autoroutes par des exploitants d'installations commerciales) figurent à l'actif du Groupe et sont comptabilisés selon la même méthode que les autres immobilisations corporelles. La part certaine des produits relatifs à ces contrats est comptabilisée en résultat sur la durée du contrat selon la méthode linéaire ; les loyers conditionnels ne sont comptabilisés en produits que lorsqu'ils sont acquis.

2.11.2 Contrats de location financement

Les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens ; en contrepartie il est comptabilisé un passif financier.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilisation.

2.12. Chiffre d'affaires et autres produits

Le chiffre d'affaires lié à l'exploitation de l'infrastructure provient essentiellement de l'activité péages et est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation des prestations correspondantes.

Conformément à l'interprétation IFRIC 12, le Groupe comptabilise en « chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession » les produits (et les charges en « achats et charges externes ») relatifs aux services de construction concédés par application de la norme IAS 11 (reconnaissance du chiffre d'affaire au fur et à mesure de l'avancement).

2.13. Impôts sur le résultat

Les impôts comprennent les impôts courants et les impôts différés

Le Groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément à la législation fiscale en vigueur en France.

Sauf exception, les impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporelles existant entre la valeur au bilan des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Ils sont évalués sur la base des taux d'impôt qui seront en vigueur au moment du dénouement des différences temporelles, dans la mesure où ces taux sont votés à la clôture de l'exercice.

Les impôts différés actifs ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporelles, est probable. Les actifs et passifs d'impôts différés, quelle que soit leur échéance, sont compensés puisqu'ils concernent le même groupe fiscal et se rapportent à des opérations intervenues depuis l'option pour ce régime fiscal.

2.14. Dividendes

Les distributions de dividendes aux actionnaires de la société sont comptabilisées en tant que dette dans les états financiers du Groupe au cours de la période durant laquelle les dividendes sont approuvés par les actionnaires de la société.

2.15. Information sectorielle

Le Groupe a une seule activité constituée par l'exploitation de réseaux autoroutiers dans le cadre de contrats de concession venant à échéance à la même date en 2032, pour les deux concessions principales consolidées par intégration globale. Ces réseaux sont situés uniquement en France. L'ensemble des indicateurs clés et performances du Groupe sont analysés par le management au niveau consolidé. Par ailleurs, l'activité « Péages » représente 97 % du chiffre d'affaires hors prestations de construction, les activités annexes étant ainsi non significatives au regard des performances du Groupe. Il en résulte qu'aucune information par secteur d'activité ou par zone géographique n'est fournie dans les comptes consolidés.

2.16. Options de présentation

Les actifs et passifs sont classés sous la présentation courant / non courant.

Dans le compte de résultat les charges d'exploitation sont présentées par nature.

Les agrégats "Résultat opérationnel courant", "Résultat opérationnel", "Coût de l'endettement financier brut" et "Coût de l'endettement financier net" figurant dans l'état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sont présentés conformément aux critères de la recommandation CNC 2009-R-03.

Le « coût de l'endettement financier net » est égal à l'ensemble des charges financières liées à l'endettement diminué des produits financiers issus des placements de trésorerie.

3. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Risque de change

Le groupe APRR opère principalement dans les pays de la zone euro et principalement en France. Il supporte un risque de change limité sur les transactions qu'il effectue.

Le financement externe du Groupe est libellé exclusivement en euros.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est maîtrisé via la régularité des flux d'encaissement de trésorerie et de remboursement de la dette.

Pour sa gestion courante, le Groupe dispose d'un crédit syndiqué de 1 800 millions d'euros à taux variable dont l'encours était totalement disponible au 31 décembre 2011.

Plusieurs émissions obligataires ont été effectuées au cours de l'exercice 2011 dans le cadre du programme EMTN de 6 milliards d'euros mis en place en octobre 2007 : l'une en janvier d'un montant de 1 milliard d'euros de maturité janvier 2017, une autre émise en janvier sous forme d'un placement privé indexé sur l'inflation d'un montant de 50 M€ de maturité 2021, une troisième de 500 M€ émise en mai et de maturité janvier 2019, et enfin une quatrième de 500 M€ émise en novembre et de maturité janvier 2016.

2 950 M€ ont déjà été émis dans le cadre de ce programme.

Le Groupe s'est engagé vis-à-vis de la CNA et de ses autres prêteurs à respecter les deux ratios suivants :

- le ratio dette nette / Ebitda doit rester inférieur à 7,0
- le ratio Ebitda / charges financières nettes doit rester supérieur à 2,2

Au 31 décembre 2011, la valeur de ces deux ratios est respectivement de 4,5 et de 3,8.

Le non-respect de l'un de ces ratios serait considéré comme un cas de défaut avec pour conséquence l'exigibilité anticipée de l'ensemble de la dette d'APRR.

La dette à long terme du Groupe est notée BBB-, avec perspective stable, par Standard & Poors, et Baa3, avec perspective stable, par Moody's.

Une dégradation de ces notations entraînerait un renchérissement des marges et taux applicables aux dettes bancaires et obligations émises dans le cadre du programme EMTN.

L'échéancier des passifs financiers est détaillé dans la note 10.

Risque de taux

Au 31 décembre 2011, 84 % de la dette financière brute du Groupe est à taux fixe, 12 % à taux fixe sur un nominal indexé sur l'inflation, et 4 % à taux variable.

Le Groupe n'encourt pas sur sa dette actuelle de risque significatif sur ses charges d'intérêt lié à une hausse de taux.

Une analyse de sensibilité a été effectuée :

- sur la base de la dette au 31 décembre 2010, une variation de 100 points de base des taux variables aurait une incidence de 7,8 millions d'euros sur le résultat financier, soit 5,2 millions sur le résultat net.
- sur la base de la dette au 31 décembre 2011 une variation de 100 points de base des taux variables aurait une incidence de 0,8 millions d'euros sur le résultat financier, soit 0,5 millions sur le résultat net.

Risque lié à l'inflation

L'évolution des tarifs de péages étant fixée par référence à l'évolution de l'indice annuel des prix hors tabacs, le Groupe supporte un risque lié à une évolution à la baisse de l'inflation.

Cette exposition est en partie atténuée dans la mesure où par ailleurs une fraction de l'endettement du Groupe supporte un taux d'intérêt fixe sur un nominal indexé sur l'inflation.

Cette fraction est de près de 12 % au 31 décembre 2011 (stable par rapport au 31 décembre 2010).

Le Groupe dispose indirectement par ce biais d'une couverture partielle du risque lié à une évolution à la baisse de l'inflation: ainsi, une telle baisse entraînerait certes une réduction des hausses de tarifs de péages mais diminuerait également la charge financière supportée sur cette fraction de dette indexée sur l'inflation, réduisant du même coup l'impact globalement négatif d'une baisse de l'inflation sur les résultats du Groupe.

Risque de crédit

(Millions d'Euros)	Année 2011	Année 2010
Créances en retard d'échéance compris entre 0 et 3 mois	2,3	4,7
Créances en retard d'échéance compris entre 3 et 6 mois	0,9	1,3
Créances en retard d'échéance de plus de 6 mois	3,7	4,6
Créances en retard d'échéances	6,9	10,5

En dehors de celles mentionnées ci-dessus, les créances en retard sont réparties sur un nombre de clients très important, du fait de la nature de notre activité, et il n'est donc pas possible de porter une appréciation globale sur leur qualité financière.

Ces créances en retard font l'objet de provisions à hauteur d'environ 48 % de leur montant global.

Les placements de trésorerie et les opérations de couverture ne sont réalisés qu'avec des établissements financiers notoirement réputés.

Gestion des risques

L'activité gestion des risques permet d'identifier, d'évaluer, de traiter et de suivre les risques du groupe APRR. Les risques pris en charge sont de toute nature : risques opérationnels, financiers, stratégiques, humains, réglementaires ou de réputation.

La gestion des risques s'appuie sur un processus structuré et documenté ainsi que sur une « Politique de gestion des risques » approuvée par la Direction Générale.

La cartographie des risques du Groupe a été mise à jour en 2010.

4. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES SIGNIFICATIFS

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui pourraient avoir un impact sur les montants d'actif et de passif à la clôture ainsi que sur les éléments de résultat de la période.

Ces estimations tiennent compte de données économiques et d'hypothèses susceptibles de variations dans le temps et comportent certains aléas.

Elles concernent principalement l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs, les engagements de retraites, la juste valeur des instruments dérivés et les provisions courantes et non courantes.

5. ACTIFS NON COURANTS

Année 2011

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
a) Valeurs brutes				
Immobilisations corporelles	718	56	(27)	748
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	12 174	166	(3)	12 337
Autres immobilisations incorporelles	147	11	(0)	158
Participations dans les entreprises associées	31	-	(15)	17
Titres de participation non cotés	61	4	(0)	65
Prêts	4	1	(0)	4
Autres actifs financiers	5	4	(0)	9
Total autres actifs financiers	70	9	(1)	78
Total des valeurs brutes	13 141	242	(46)	13 338
b) Amortissements et pertes de valeur ⁽¹⁾				
Immobilisations corporelles	(552)	(51)	27	(576)
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	(4 919)	(328)	3	(5 244)
Autres immobilisations incorporelles	(114)	(11)	0	(125)
Participations dans les entreprises associées	-	-	-	-
Titres de participation non cotés	(2)	(0)	-	(2)
Autres titres immobilisés				-
Prêts				-
Autres actifs financiers				-
Total autres actifs financiers	(2)	(0)	-	(2)
Total amortissements et pertes de valeur	(5 586)	(390)	30	(5 947)
Immobilisations nettes (a-b)	7 555	(148)	(16)	7 391

(1) Aucune perte de valeur n'a été enregistrée au titre de 2011

L'augmentation des immobilisations incorporelles du domaine concédé de l'année 2011 est notamment due aux constructions neuves (contournement Sud de Mâcon, Les Echets – La Boisse, bretelle de Montluçon) et aux travaux d'élargissements (A36).

Elle inclut 4,7 millions d'euros d'intérêts capitalisés, contre 19,8 millions d'euros en 2010.

Année 2010

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
a) Valeurs brutes				
Immobilisations corporelles	694	47	(23)	718
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	11 866	309	(1)	12 174
Autres immobilisations incorporelles	140	10	(2)	147
Participations dans les entreprises associées	46	-	(14)	31
Titres de participation non cotés	58	4	(0)	61
Autres titres immobilisés	-			-
Prêts	4	1	(0)	4
Autres actifs financiers	4	0		5
Total autres actifs financiers	66	5	(1)	70
Total des valeurs brutes	12 812	370	(41)	13 140

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
b) Amortissements et pertes de valeur ⁽¹⁾				
Immobilisations corporelles	(524)	(50)	23	(551)
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	(4 615)	(305)	1	(4 919)
Autres immobilisations incorporelles	(102)	(14)	2	(114)
Participations dans les entreprises associées	-	-	-	-
Titres de participation non cotés	(2)	(0)		(2)
Autres titres immobilisés				-
Prêts				-
Autres actifs financiers				-
Total autres actifs financiers	(2)	(0)	-	(2)
Total amortissements et pertes de valeur	(5 243)	(369)	26	(5 586)
Immobilisations nettes (a-b)	7 569	1	(15)	7 555

(1) Aucune perte de valeur n'a été enregistrée au titre de 2010

(Millions d'Euros)	31/12/2011	31/12/2010
Marchés de travaux signés et non exécutés	118,5	97,3

Par ailleurs, le montant total des opérations de construction, d'élargissements ou de création de nouveaux diffuseurs que le Groupe s'est engagé à réaliser est estimé à 514 M€ sur la période 2012 – 2016.

6. PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

La participation dans les entreprises associées représente la part du Groupe dans les sociétés ADELAC, titulaire de la concession de 19 km de l'autoroute A41 entre Villy-Le-Pelloux - Saint-Martin-Bellevue et Saint-Julien-en-Genevois, et AXXES, qui commercialise et gère les abonnements poids lourds.

